

BRÈVE DU MOIS D'AVRIL - 2026

REFLEURIR NOTRE VILLAGE

Chers habitants,

Dans le souhait d'embellir notre village et de le rendre encore plus agréable à vivre pour tous, nous vous invitons à participer à une initiative simple mais chaleureuse : le fleurissement de vos fenêtres, balcons et parties visibles de votre propriété depuis la route.

Quelques fleurs, jardinières ou compositions végétales suffisent à apporter de la couleur, de la vie et du charme à notre cadre de vie commun. Grâce à la participation de chacun, nous pouvons ensemble valoriser notre village et créer un environnement accueillant pour les habitants comme pour les visiteurs.

Votre contribution, même modeste, fera toute la différence !

Nous vous remercions par avance pour votre engagement et votre sens du partage.

Vanessa AUDRAN-POIRET chargée de la communication à la mairie de Fagnon.

BIBLIOTHÈQUE DE FAGNON

Après avoir fait peau neuve, la bibliothèque change ses horaires et s'ouvre à de nouvelles bénévoles motivées et prêtes à vous accueillir. Il s'agit de Mme. Harter qui tiendra les permanences des mercredis et de Mme. Thevenin qui s'occupera de celles des vendredis.



NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

La bibliothèque de Fagnon, réouverte depuis novembre 2025, ouvre ses portes aux petits et grands en période scolaire aux horaires suivants :

- MARDI : 17 heures 30 – 18 heures 30
- MERCREDI : 16 h 30 – 18 heures
- VENDREDI : 16 h 30 – 18 heures

Elle reste ouverte les mercredis pendant les vacances aux mêmes horaires.

Vous y retrouverez un large fonds de littérature jeunesse mais aussi une collection de romans français, étrangers, ainsi qu'une sélection d'ouvrages de sciences sociales, philosophie, histoire...

SERVICE ENTièrement GRATUIT



Bibliothèque Fagnon



Village de

FAGNON

Ardennes



CHIENS ET RESPECT DE LA TRANQUILLITÉ DE TOUS

Il a été signalé des déjections canines laissées devant les habitations. Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens que le ramassage des déjections de leur animal est obligatoire sur la voie publique.

Le non-respect de cette règle constitue une infraction.

Ces gestes simples contribuent au respect du cadre de vie de chacun et à la propreté de notre commune.

De plus des chiens divaguant sur la voie publique sont régulièrement signalés.

Tout récemment un triste événement, à savoir le décès d'un chat causé par l'attaque d'un chien, nous oblige à vous rappeler que les chiens sont tenus de rester sous la surveillance de leur propriétaire.

DES JARDINIÈRES ÉPHÉMÈRES

Les jardinières ont été réinstallées sur les ponts de la commune.

Vous y trouverez des plantes vivaces ainsi que des plantes aromatiques. Ces jardinières sont éphémères, les aromatiques seront offertes à l'école et les jardinières accueilleront des annuelles après les saints de glace.

UNE FÊTE DES VOISINS À FAGNON ?

La fête des voisins arrive à grand pas. Vous souhaitez participer à son organisation ? Prenez un temps pour nous communiquer vos idées en passant nous rencontrer en mairie.

